

La soirée de remise des prix du Défi Solidaire a récompensé le 15/11 à Lille, quatre lauréats pour leurs projets solidaires

Le colloque du 26/11 composé de professionnels de la périnatalité et de l'environnement s'est réuni pour évaluer le projet FEES



# Ec' Hauts-de-France

/BULLETIN D'INFORMATION MUTUALISTE



## DES JOURNÉES DE RENTRÉE 2017 AU CONGRÈS 2018, EN PASSANT PAR LES INTERRÉGIONALES.

Les Journées de Rentrée de la Mutualité Française se sont tenues les 28 et 29 septembre 2017 à Nancy.

Santé et environnement ont été placés au cœur des débats du 28 septembre.

C'est dans ce contexte que, pendant ces journées, Camille GEAY, chargée de prévention à la Mutualité Française Hauts-de-France, a animé en marge des débats, un stand consacré au projet FEES : « Femmes Enceintes Environnement et Santé », sur les effets des polluants sur la santé de la future mère et du fœtus.

La deuxième journée a été consacrée principalement à la présentation des premiers travaux des six commissions thématiques dont les thèmes servent de support aux réunions interrégionales qui ont débuté en octobre pour se terminer à la mi-décembre.

Le monde de la Mutualité est ainsi appelé à réfléchir et à émettre des pistes de réflexion sur : la réinvention de l'assurance santé en lui rendant sa pleine dimension solidaire ; le rôle et les ambitions pour l'assurance santé complémentaire et les Mutuelles ; l'accès aux soins, les nouvelles technologies – big data – l'innovation ; le nouveau périmètre pour le mutualisme ; les nouvelles formes de militantisme, etc.

Ces thématiques, qui sont au nombre de six, serviront également de base de travail et alimenteront les débats lors du Congrès de la FNMF en juin 2018 à Montpellier, pour l'écriture du projet stratégique de la Mutualité Française pour les trois années à venir. C'est une démarche impérative d'adaptation dans un environnement en perpétuelle évolution. C'est aussi dans cette logique que s'inscrit la Mutualité Française Hauts-de-France.

Bonne lecture.

Francis Formaglio,  
Président de la Mutualité Française Hauts-de-France

CHIFFRE DU MOIS

900

/mutualistes présents aux  
JRMF 2017 à Nancy

## REMISE DES PRIX DÉFI SOLIDAIRE 2017

Le 15 novembre dernier, à la Maison de l'Économie Sociale et Solidaire de Lille, associations, mutualistes et acteurs de l'ESS s'étaient donné rendez-vous pour la soirée de remise des prix du Défi Solidaire 2017. L'occasion pour les quatre structures lauréates de recevoir leurs dotations et de présenter plus précisément leur projet. Retour en images sur cet événement et les initiatives récompensées.

### LILLE UNIVERSITÉ CLUB

Le projet promeut le handicap par des sessions d'activité physique adaptée, à raison de 2 par semaine pendant 6 mois, proposées à 6 structures adaptées du Nord (EHPAD, IME, FAM), accueillant des seniors et personnes en situation de handicap de tout âge. Une journée de promotion du handicap viendra clôturer le programme ; elle réunira tous ses acteurs, ses bénéficiaires ainsi que le grand public, particulièrement des employeurs et salariés de la zone industrielle de Lomme, futur lieu d'implantation de l'association. Objectif : changer de regard sur le handicap, ne plus les considérer comme un frein à l'inclusion et à l'unité sociale, notamment en entreprise.



### LES SCÉNARIOS DE CHARLI



Lorsqu'a été diagnostiqué à Arnaud Legrand, l'autisme de son fils, Charli, ce père de famille a décidé qu'il devait agir. De cette volonté est né un projet qui a pris de plus en plus d'ampleur jusqu'à en arriver à l'aménagement d'un parc de 4000 m<sup>2</sup> dans l'Aisne. Destiné à répondre au manque de structures de loisirs adaptés, ce parc rassemblera des parcours et des attractions sur différents thèmes et sera accessible aux personnes en situation de handicap et à leurs proches. La finalité du projet ? Devenir un parc labellisé « Tourisme et Handicap ».

### LIGUE CONTRE LE CANCER DE L'OISE

Le projet est né du constat que les personnes atteintes d'un cancer présentent souvent des signes de malnutrition ou de dénutrition liés aux complications induites par la maladie. En réalisant et diffusant dans la Région Hauts-de-France, 4 guides pratiques (1 par saison) sur l'alimentation adaptée aux malades, la Ligue contre le cancer de l'Oise souhaite pallier ce problème, mais également promouvoir le moment du repas, synonyme de partage et de convivialité, entre le malade et ses proches.



### E-BIKE RANDO



Contrairement aux idées reçues, l'activité physique est accessible à tous du moment que l'on sache l'adapter à sa condition. C'est fort de ce constat que l'association a décidé de proposer des circuits de randonnées à vélo adaptés à différents publics (seniors, personnes en surpoids, etc.). Présentés sous l'angle de la découverte touristique pour le côté ludique et réalisés sur des vélos électriques pour faciliter la pratique, le projet E-Bike Rando s'inscrit parfaitement dans la démarche sport-santé promue par la Mutualité Française Hauts-de-France.

## ENSEMBLE POUR LUTTER CONTRE LE RENONCEMENT AUX SOINS

Témoignages croisés d'acteurs de l'accès aux soins pour tous

**André Collas (AC),**  
Administrateur  
Mutualité Française Hauts-de-France,  
Administrateur de la Mutuelle  
Centre Mutualiste Interprofessionnel (CMIP)



**Julien Froment-Godin (JFG),**  
Directeur général  
de l'Union Territoriale  
de la Mutualité Française 59-62

### Quel constat faites-vous sur le renoncement aux soins en région ?

JFG : Les soins auxquels nous renonçons le plus sont les soins dentaires, puis l'optique et les consultations. Notre région se caractérise par une réelle fragilité sociale, une situation sanitaire particulièrement défavorable et des professionnels de santé en nombre toujours plus insuffisant.

AC : Lorsque votre médecin traitant quitte votre ville, change d'orientation médicale ou part en retraite, il n'est pas remplacé. Ces situations occasionnent des renoncements aux soins. Il ne faut pas oublier que sans médecin traitant l'assuré sera mal remboursé par la Sécurité sociale et la Mutuelle, alors qu'il n'est en rien responsable ! D'autres, faute d'obtenir un rendez-vous chez un médecin, vont directement aux urgences. Sans oublier, l'absence de complémentaire santé qui expose fortement au renoncement.

### Citez plusieurs facteurs causant un renoncement aux soins ?

#### RESTE À CHARGE TROP ÉLEVÉ

C'est un fait. Le reste à charge reste encore trop élevé pour certains, y compris après remboursement de la complémentaire. C'est pourquoi la Mutualité Française partage l'objectif fixé par le gouvernement de tendre vers un reste à charge zéro pour l'optique, les prothèses dentaires et les audioprothèses.

En effet, le fait de ne pas disposer de couverture complémentaire est, avec le niveau de vie, le déterminant principal de renoncement aux soins pour raisons financières.

C'est ce que confirme une étude de la Drees de juillet 2015 ; les personnes dépourvues de complémentaire renoncent deux fois plus aux soins que celles qui sont couvertes.

Les Mutuelles œuvrent au quotidien pour réduire le reste à charge des adhérents et faciliter l'accès aux soins.

Il s'agit dorénavant de réunir autour de la table tous les acteurs (pouvoirs publics, professionnels de santé, Assurance Maladie, Mutuelles, patients...), afin de voir ensemble comment concrètement cet objectif peut être atteint.

#### DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

AC : Les dépassements d'honoraires sont également responsables. Pour exemple, dernièrement j'ai vu un devis dentaire de 48 000 euros, record absolu depuis que je suis responsable mutualiste. La nouvelle convention médicale permet ces dépassements, sous certaines limites. Nous constatons maintenant que là où il n'y avait pas de dépassement, ils se généralisent.

### Citez plusieurs actions de la Mutualité en réponse au renoncement aux soins ?

#### SERVICES DE SOINS MUTUALISTES

Consultations médicales, hospitalisation, équipements optiques et auditifs, soins dentaires, analyses médicales : les services de soins apportent des réponses adaptées aux besoins de santé de la population.

Ils proposent également des services d'aide aux familles, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

Leur fonctionnement découle des valeurs de la Mutualité : soins de qualité, coûts maîtrisés, prise en charge globale, proximité sur le territoire. Ils sont accessibles à tous, adhérents ou non.

JFG : Nous gérons à ce jour un réseau de 96 établissements et Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes.

Notre offre de service s'appuie donc sur un maillage du territoire relativement dense, à la fois en milieu urbain et rural, dans des zones souvent sous dotées.

Par exemple, en dentaire, la Mutualité Française Nord-Pas de Calais adhère à l'accord national des centres de santé, accord qui comporte des dispositions engageantes en termes de tarification.

#### PFIDASS : LE PARTENARIAT ENTRE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ET LA CPAM

Certains assurés n'ont pas la connaissance de leurs droits (CMU-C, ACS, Aide locale à la mutualisation).

Le dispositif expérimental PFIDASS vise à repérer les personnes fragiles, sans couverture sociale à l'aide d'un « réseau d'informateurs » que constituent les assistantes sociales, les Mutuelles et les médecins eux-mêmes.

Les personnes repérées sont alors suivies individuellement par la CPAM avec un bilan des droits puis un accompagnement vers les soins.

AC : La CPAM de l'Oise a démarré l'expérience en 2017. De janvier à mi-juin, on comptabilise 100 dossiers détectés contre 500 de juillet à ce jour.

Dans ce cadre, le Conseil et sa Commission d'Action Sanitaire et Sociale (CASS) ont donné délégation à la cellule PFIDASS de la CPAM pour permettre une prise en charge accélérée des dossiers sur la base d'un barème prédéfini.

Néanmoins, lorsque le reste à charge reste trop important, l'examen des dossiers en CASS, pour une aide complémentaire, permet en général de solutionner le dossier.

#### LE CONVENTIONNEMENT

En proposant des conventions de tiers-payant auprès des professionnels de santé libéraux (essentiellement auxiliaires médicaux mais également médecins et dentistes), la Mutualité Française permet à l'adhérent de ne pas régler directement sa consultation. Le patient n'aura à régler que son reste à charge.

Plus de 39 000 auxiliaires médicaux, dont environ 3000 médecins et plus de 800 dentistes, adhèrent à l'accord de tiers-payant inter-AMC depuis janvier 2017.

En négociant des tarifs de chambres particulières auprès des établissements de santé, la Mutualité Française apporte à l'adhérent/patient un accès à des soins hospitaliers de qualité avec un reste à charge limité.

#### PISTES D'AVENIR

JFG : Le mouvement mutualiste peut avoir deux axes d'intervention pour lutter contre le renoncement aux soins. En tant que complémentaire santé, les Mutuelles peuvent améliorer l'accessibilité financière et également encourager la mise en place de nouveau modèle économique pour la prise en charge de proximité.

En tant qu'offreur de soins, la Mutualité doit pouvoir plus s'impliquer dans les logiques de parcours et de prises en charge des patients en décloisonnant ses différentes filières d'activité. Elle doit pouvoir également intégrer dans les territoires des structures de soins, telles que les Maisons de Santé.

AC : Dans ma mutuelle, si les patients renoncent à se soigner pour des raisons financières, le fond de secours mutualiste intervient alors sur demande individuelle. Il est par contre difficile de lutter contre des déserts médicaux.

Vous avez beau avoir une maison de santé construite dans un village, si vous n'avez pas de médecins volontaires on en reste au même point. C'est pourquoi avant de construire une structure, il me semble nécessaire de travailler avec les médecins, le Conseil de l'Ordre, et les autres professionnels de santé.

Lorsque j'échange avec eux, je comprends que la décharge des tracasseries administratives proposée par ces structures adaptées avec eux et pour eux, les encouragerait à venir s'installer.

Comme dans les entreprises, il faut peut-être envisager des possibilités de garderie d'enfants, de prise en compte de leur arrêt maladie inférieur à 3 mois, de leurs horaires de travail, comme tout le monde, etc.

## COLLOQUE SANTÉ ENVIRONNEMENT

Jeudi 26 octobre, s'est tenu à Lille, le colloque « Intervenir en santé-environnement auprès des futurs et jeunes parents : présentation de l'évaluation du projet Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES) et regards croisés d'experts », conjointement organisé par la Mutualité Française Hauts-de-France et l'APPA\*, dans le cadre du projet FEES.



Le projet FEES est piloté par la Mutualité Française Hauts-de-France et l'APPA depuis 2012. Il vise à diminuer l'exposition des femmes enceintes et de leurs nourrissons aux polluants environnementaux, en faisant notamment de la formation auprès des professionnels de la périnatalité et de la santé.

60 personnes ont fait le déplacement. Parmi elles, des professionnels de santé, de la prévention et promotion de la santé, de l'environnement mais aussi de nombreux institutionnels tels que l'ARS, le Conseil régional des Hauts-de-France ou encore Santé Publique France.

### Campagne d'évaluation du projet FEES

La matinée était consacrée aux résultats de l'évaluation du projet FEES, menée entre 2015 et 2017 auprès des professionnels de la périnatalité depuis leur formation. Mais aussi auprès de 560 futurs et jeunes parents dans les lieux de consultation ou à l'issue de l'atelier de sensibilisation FEES.

Objectif : évaluer l'impact de la formation FEES sur les pratiques des professionnels, et mieux connaître les habitudes de vie et l'impact des conseils reçus sur les parents.

Toujours dans le cadre de cette évaluation, les porteurs ont mené des entretiens auprès d'autres structures menant des projets similaires au projet FEES en hexagone.

Il ressort que les futurs et jeunes parents ont bien conscience du lien entre environnement et santé, et notamment en direction de l'air extérieur. Les participants à l'atelier FEES se sentent par ailleurs mieux informés que ceux qui ne l'ont pas suivi.

**L'arrivée du bébé, la grossesse sont des déclics qui permettent aux futurs et jeunes parents de s'intéresser davantage à la santé-environnementale.**

L'évaluation met également en avant le rôle central des professionnels. En effet, le professionnel de santé, la sage-femme mais aussi le médecin, sont des relais primordiaux pour aider les futurs et jeunes parents à appliquer les conseils.

Ce sont les conseils portant sur les cosmétiques (limiter les cosmétiques/éviter les lingettes) qui ont été les plus largement transmis par les professionnels mais aussi les plus largement appliqués suite au conseil par les futurs et jeunes parents.

A contrario, certains conseils relatifs aux intoxications au monoxyde de carbone semblent avoir été moins reçus par les futurs et jeunes parents.

L'évaluation de l'action a permis de montrer que le projet FEES atteint ses objectifs, notamment celui d'agir sur les pratiques des professionnels et les pratiques individuelles des futurs et jeunes parents. Mais aussi que d'autres champs restent encore à investiguer notamment les actions de prévention à envisager pour ces publics.

Cette réflexion a été lancée l'après-midi, selon trois items : marketing social, prévention auprès des publics précaires/fragilisés, intervention à un niveau hospitalier.

\*Association Prévention Pollution Atmosphérique

## Échanges de bonnes pratiques préventives

M<sup>me</sup> Karine Gallopel Morvan, professeure à l'EHESP\*, est venue présenter la démarche du Marketing Social, qui n'est pas seulement faire de la communication en Prévention et Promotion de la Santé, mais bien une démarche-projet en soi : il s'agit d'appliquer les techniques du marketing « marchand » à la Prévention et Promotion de la Santé, afin non pas de vendre un produit, mais de « vendre » un comportement favorable à la santé.

Trois interventions s'en sont suivies sur la prévention auprès des femmes enceintes fragilisées.

Pour en parler, le réseau Solipam, qui aide les femmes exclues et précarisées à effectuer leur suivi de grossesse et d'accouchement dans de bonnes conditions ; le Réseau de Santé Périnatal Parisien (RSPP) ayant présenté les ateliers cuisine et nutrition qu'il propose aux femmes enceintes et aux jeunes mamans en situation de précarité ; le Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est venu présenter son action « *Quand maman respire, bébé aussi* », des webinaires sur la qualité de l'air intérieur, à desti-

nation des futurs et jeunes parents. Ces webconférences ont été traduites en langue algérienne pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

Enfin le Pr Storme a présenté la Fédération Hospitalo-Universitaire (FHU) « *1000 jours pour la santé* » du CHRU de Lille : cette FHU a pour ambition de réunir Recherche et professionnels de santé, au sein des Hôpitaux, pour une meilleure prise en compte des 1000 premiers jours de vie (de la conception aux 2 ans de l'enfant).

Ces interventions ouvrent des perspectives intéressantes et passionnantes pour le projet FEES mais aussi pour la question de la santé-environnementale et de la périnatalité en France.

\*École des Hautes Etudes en Santé Publique

Nathalie Février est assistante de coordination du réseau Bronchiolite 59-62 (réseau de santé ville-hôpital au service des nourrissons atteints de bronchiolite). Elle recherche avant tout de l'information.

*Le colloque m'a beaucoup plu. C'est intéressant de rencontrer d'autres professionnels de la région qui travaillent sur les mêmes problématiques que nous.*

### Que retenez-vous des échanges ?

*Je viens surtout à la pêche aux bonnes infos sur le programme FEES. Le réseau met en place des actions de prévention en milieu hospitalier, scolaire et petite enfance ; la dernière s'est déroulée à Cambrai sur la problématique « Comment aider bébé à passer l'hiver en bonne santé ? », en partenariat avec l'APPA et le Centre Hospitalier de Cambrai.*

### Dans quel état d'esprit êtes-vous à l'issue du colloque ?

*J'ai pris des noms, des coordonnées et retenu plusieurs leviers qui vont faciliter le développement de projets d'intervention dans les domaines de la périnatalité et de la santé-environnementale.*

Le Docteur Luce Vue-Droy est coordinatrice du réseau périnatal de Picardie. Elle regrette le manque d'écho de la thématique en milieu professionnel.

*Cette journée est passionnante. On parle rarement des situations autour de la mère et de l'enfant sous l'angle de l'environnement. Sur mon territoire, j'observe un vrai problème de formation des professionnels ; ils sont très peu sensibilisés au lien entre environnement et santé.*

### Que retenez-vous des échanges ?

*Plusieurs points ont retenu mon attention. D'abord, l'idée de travailler avec l'école de sages-femmes de Picardie et ensuite, de mettre en place des ateliers de sensibilisation dans les maternités ou les cabinets d'infirmiers libéraux.*

### Dans quel état d'esprit êtes-vous à l'issue du colloque ?

*C'est un thème dont on parle « un peu » chez nous. Il faut que cela change !*

*Les femmes enceintes ou jeunes mamans ne peuvent pas être bien conseillées si les professionnels ne sont pas formés.*



### CHIFFRES

Entre 2012 et 2016, près de 550 professionnels de la périnatalité ont été sensibilisés à la santé-environnementale dans les Hauts-de-France (soit environ 20% des sages-femmes en poste).

## ÊTRE AIDANT C'EST AUSSI PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ

Mardi 17 octobre s'est tenu à Clermont (60), le forum « *La santé des aidants, parlons-en !* », organisé par la Mutualité Française Hauts-de-France et ses partenaires, le Conseil départemental de l'Oise et la Mutualité Sociale Agricole de Picardie. 110 proches aidants et professionnels du maintien de l'autonomie ont fait le déplacement.



Le terme « aidant » désigne toute personne qui vient en aide quotidiennement à un proche atteint d'une maladie qui l'empêche d'accomplir certains actes de la vie de tous les jours.

*« La plupart des aidants ne pensent plus à eux. S'occuper de leur proche est tellement ancré dans leur quotidien qu'ils n'ont même plus conscience de leur rôle d'aidant ! »*,

Hélène Antczak, chargée de prévention.

Âgés de 52 ans en moyenne, les aidants sont majoritairement actifs. Ils doivent donc s'organiser pour allier leur activité professionnelle avec l'aide qu'ils apportent à leur proche.

Cette situation provoque bien souvent un phénomène d'épuisement physique et psychologique.



### Une pièce de théâtre en préambule du forum

La compagnie de théâtre beauvaisienne, « A vrai dire » jouait des saynètes portant sur les répercussions du rôle d'aidant sur la santé.

### Des experts locaux pour écouter, accompagner, soulager

Le forum était l'occasion pour tous les aidants, d'échanger et de partager leur expérience auprès d'autres aidants ou auprès de professionnels de la santé et du social.

Il rassemblait à cet effet, une vingtaine d'antennes locales d'associations reconnues pour leur expertise dans l'accompagnement des aidants (France Alzheimer, Adapei, etc.).

### Des ateliers thématiques pour les aidants

Pour mieux aider l'aidant, la Mutualité Française Hauts-de-France et ses partenaires proposaient des bulletins d'inscriptions à plusieurs ateliers thématiques.

5 séances ouvertes à tous, animées par des professionnels de santé comme une éducatrice en Activité Physique Adaptée, une sophrologue, ou une conteuse d'histoires, à la Maison de la Solidarité de Clermont :

« *S'informer et prendre soin de sa santé* » ; « *Bien dans son corps, bien dans sa tête* » ; « *Ne pas s'oublier pour mieux vivre ensemble* » ; « *Aidant mais pas seulement* » ; « *Et alors ?* ».

## LA MUTUALITÉ FRANÇAISE HAUTS-DE-FRANCE ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PARTENAIRES FONT LE BILAN ET TRACENT LES NOUVEAUX OBJECTIFS

Jeudi 19 octobre dernier s'est déroulée à Noyon (60), la 7<sup>ème</sup> conférence de lancement annuelle « Bouge...une priorité pour ta santé ! ». Les équipes éducatives de 18 collèges et lycées de la région se sont retrouvées pour faire le bilan de l'année scolaire 2016/2017 ; l'occasion d'échanger et de voir quels effets le programme Bouge a eu sur les comportements des élèves en matière d'activité physique et d'alimentation.

Au total, sur l'année scolaire 2016/2017, 195 séances Bouge ont été proposées aux 1525 élèves des établissements partenaires. Parmi les quatre objectifs fixés à la dernière conférence, deux sont atteints : le premier porte sur la promotion des bienfaits et la pratique régulière d'une activité physique, le second sur la volonté d'impliquer les parents dans les actions de prévention.

### Bouge impacte les comportements

*On observe en effet que les élèves sensibilisés connaissent mieux les bienfaits de l'activité physique et les règles d'hygiène d'un sportif et surtout, pratiquent davantage d'activités physiques au quotidien,*

Anthony Lemoine, chargé de prévention.

Du côté des parents, ils sont plus de la moitié à constater une augmentation de la pratique d'activité physique de leur enfant.

Ils notent également une amélioration de l'alimentation et une diminution des activités sédentaires.

A contrario, le temps passé devant les écrans un jour d'école augmente de 10 minutes (+ 30 min le reste du temps).

Ce constat fera l'objet d'une attention toute particulière lors de l'année scolaire 2017/2018 afin de mieux identifier la nature des contenus regardés à l'écran pour proposer des actions de prévention adéquates.

### Perspectives pour l'année à venir

Le département de l'Aisne accueille un nouvel établissement : le collège Camille Desmoulins de Guise, lequel pourra travailler de connivence avec l'établissement voisin, le lycée Dolto pour proposer des actions de promotion inter-degrés.

Les territoires du Santerre (80) et de Lens (62) ont été choisis par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France pour modéliser l'action « Bouge...une priorité pour ta santé ! » à l'échelle d'une ville et ce en respectant la méthodologie ICAPS (Intervenir auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité).

*L'objectif sera de travailler avec un collège et un lycée de chaque territoire ainsi qu'avec la commune, la communauté de communes, les associations locales, etc. afin d'identifier des stratégies pour promouvoir l'activité physique de manière globale auprès des 11-18 ans. Ces dernières seront rédigées lors de l'année scolaire 2017/2018 afin d'être mises en œuvre à partir de septembre 2018,*

Jean-Philippe Guislain, directeur.

### Perspectives pour 2018/2019

Le programme Bouge s'étend aux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Une convention de partenariat lie désormais la Mutualité Française Hauts-de-France au rectorat de l'Académie de Lille. Cette dernière fixera le nombre d'établissements éligibles à l'accueil du programme Bouge.

Les établissements du Nord et du Pas-de-Calais expérimenteront une nouvelle action de prévention autour du handicap.

En effet, une intervention sera menée respectivement par la Mutualité Française Hauts-de-France, le comité régional Handisport et la Ligue Sport Adapté, sur les représentations du handicap et la



pratique sportive adaptée. Cette expérimentation vise à regrouper les enfants du programme « Mille & 1 Défis »\* avec les élèves de « Bouge... » à l'occasion des rassemblements sportifs de juin 2018.

L'activité physique extra-scolaire notamment au sein de ligues et associations sportives a fait l'objet d'un focus particulier.

En effet, les évaluations de l'ensemble des établissements scolaires partenaires de Bouge en 2016/2017 montrent que 47% des élèves souhaitent pratiquer un sport en dehors de l'école mais ne franchissent pas le pas.

Un groupe de travail s'est réuni le 4 décembre pour proposer des actions pour faire découvrir l'offre d'activités physiques disponible en local.

\*Programme de promotion de l'activité physique régulière et l'acquisition d'habitudes alimentaires équilibrées auprès des jeunes de 6 à 25 ans en situation de handicap.

## SE FORMER À L'OFFRE DE PRÉVENTION

La Mutuelle Apréva a fait appel à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) pour former ses élus à l'offre de prévention.

C'est donc tout naturellement que la FNMF s'est associée à la Mutualité Française Hauts-de-France pour proposer une journée de formation à l'offre de prévention : outil de fidélisation et de différenciation au service des Mutuelles.

C'est ainsi que s'est déroulée la journée de présentation de l'offre prévention de la Mutualité Française Hauts-de-France, le mardi 17 octobre devant une dizaine d'élus. Samir Toubal, représentant du service conception et mise en œuvre de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, intervenait sur les tendances de l'offre complémentaire, en particulier sur l'innovation numérique ainsi que les enjeux de la prévention et l'offre fédérale comme centre de ressources. Thématique très appréciée des administrateurs.

Aurélié Klein, coordinatrice adjointe et référente Mutuelles au sein du service prévention de la Mutualité Française Hauts-de-France, a présenté l'offre de prévention proposée aux Mutuelles en région Hauts-de-France et les différents niveaux de services possibles pour les Mutuelles et leurs adhérents.

Cette formation s'inscrit dans le plan de formation fédéral proposé aux Mutuelles.

## VOYAGE AU COEUR DU SEIN



La Mutualité Française Hauts-de-France a soutenu l'exposition artistico-médicale « Voyage au coeur du sein », les 27 et 28 octobre 2017 place de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin dans le cadre d'Octobre rose. Une poitrine géante pour découvrir les secrets de l'intérieur des seins de la femme.

## ATTENTION

### CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LE SITE DE SAINT-QUENTIN



8 RUE  
ARNAUD BISSON  
02100 SAINT-QUENTIN

Depuis le 31 juillet, le site de Saint-Quentin de la Mutualité Française Hauts-de-France a élu domicile au 8 rue Arnaud Bisson 02100 Saint-Quentin. Si ce n'est pas encore fait, merci de prendre note de ce changement pour nos futures correspondances. Les lignes téléphoniques et adresses de messagerie des collaborateurs du site restent inchangées.

Siège social et administratif  
20 bd Papin - CS 30035 - 59044 Lille Cedex 03.20.62.79.47  
Site de Saint-Quentin  
8 rue Arnaud Bisson - 02100 Saint-Quentin 03.23.66.85.01

Retrouvez toutes nos actualités

@MutHDF  
[www.mutualite-hdf.fr](http://www.mutualite-hdf.fr)

## Catalogue prévention 2018

Si vous souhaitez des renseignements sur la programmation 2018 du service Prévention et Promotion de la Santé de la Mutualité Française Hauts-de-France, le catalogue 2018 est disponible sur [www.mutualite-hdf.fr](http://www.mutualite-hdf.fr).

Il recense toutes les actions de prévention par thématique de santé, en précisant les objectifs et modalités de chaque action. Cet outil s'adresse à toute personne désireuse de mener des actions de prévention santé, auprès de publics ciblés, ou plus largement.

### PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

PROGRAMMATION  
2018



## CONSEIL SANTÉ

### Prendre soin de soi

Dès 50 ans, le cancer du sein....

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France. Détecté tôt, il peut guérir dans 9 cas sur 10. C'est pourquoi un dépistage organisé existe ; il propose aux femmes entre 50 et 75 ans de réaliser une mammographie tous les deux ans.

En cas d'antécédents familiaux, le gynécologue peut prescrire cet examen plus tôt.

Source : Institut National du Cancer